

| | |
|---|--|
| <p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTEMENT DE LA VIENNE</p> <p>ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT-LOUDUN</p> <p>COMMUNE DE CEAX EN LOUDUN *****</p> <p>Date de la convocation : 14/02/2023 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 9</p> | <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CEAX EN LOUDUN</p> <p style="text-align: center;">*****</p> <p>SEANCE DU 24 Avril 2023</p> <p>L'an Deux Mil Vingt-trois, le Lundi 24 Avril à 17 H 30, Le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.</p> <p>PRESENTS : M. Hervé BERTHON, Juliette BIGOT épouse BOURDIER, Jean-Marie ACIER, Adjoint, Bruno LIAIGRE, Audren REIGNER, Francette MAUPOINT, Alicia DUPRÉ, François MEUNIER, GALLET Jean-Luc, Nicolas AUBERT.</p> <p>Excusés : Pouvoir de Mme Evelyne MENNESSON à Mme Francette MAUPOINT, Pouvoir de Mme Katia FIORILLO à M. Régis SAVATON, Pouvoir de M. Nicolas AUBERT à M. Jean-Marie ACIER, GALLET Jean-Luc.</p> <p>Absents : Jérôme AOUATE, Nicolas BOISSELLIER</p> <p>Secrétaire : Alicia DUPRÉ</p> |
| <p>Objet de la délibération:</p> <p>Présentation d'un projet City Stade</p> <p>certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 25/04/2023 ; et de la publication le 25/04/2023</p> | <p>M. Hervé BERTHON informe que dans la perspective des jeux olympiques Paris 2024 la nouvelle aquitaine est dotée d'une enveloppe régionale pour les équipements de proximité. L'aide de l'ANS (association nationale du sport) sur ce programme est un subventionnement de 50% à 80% des sommes éligibles sur projets.</p> <p>Le projet de city stade est présenté avec:</p> <ul style="list-style-type: none">- L'implantation sur le terrain derrière la maison d'accueil,- Devis de création plateforme pour city stade (34m/12m) et double piste d'athlétisme,- Devis de city stade- La convention d'occupation qui doit être signer avec des associations sportives pour prétendre à la subvention. <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none">● <i>Décide d'accepter le projet, sous réserve de l'obtention de la subvention, pour un montant de 62 297.20€ HT</i>● <i>Autorise le maire à signer les devis suivants si la subvention est acceptée :</i><ul style="list-style-type: none">- <i>Création de la plateforme : Roiffé Travaux Location pour un montant de 26 127.20 € HT,</i>- <i>Structure multisport : PCV collectivité pour un montant de 36 170.00 HT.</i>● <i>Autorise le maire à signer les conventions d'occupation du city stade avec les associations sportives de la commune et l'école.</i> |
| | <p>Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SAVATON</p> <p style="text-align: right;">Le secrétaire Alicia DUPRÉ</p> |

| |
|--|
| AR Prefecture |
| 086-218600443-20230424-202304N6-DE Reçu le 25/04/2023 |